Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 49 (1941)
Heft: 6

Artikel: Les ancêtres du Général Guisan
Autor: Perrochon, Henri
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-38579

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les ancêtres du Général Guisan

La généalogie fut longtemps un art dont la fantaisie n'était pas exclue. Bien des arbres généalogiques reposent sur des bases brillantes mais peu solides. Un progrès a été accompli. Nos sociétés de généalogie y ont contribué. Deux méthodes peuvent être suivies. L'une, descendante, est celle des collaborateurs des excellents et utiles fascicules du *Recueil des généalogies vaudoises*. Elle procède par famille en partant du premier ancêtre connu. Selon l'ordre des générations, tous les descendants sont énumérés, avec mention des alliances. On obtient ainsi le tableau de toute une « gens », de ceux qui ont transmis le nom et de leurs collatéraux. L'autre méthode, ascendante, consiste à remonter d'un individu jusqu'à la septième ou huitième génération, en n'omettant aucun ancêtre direct, homme ou femme. On parvient rapidement à des énumérations impressionnantes et progressives : 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128... Pour l'histoire d'une famille, la première méthode peut paraître plus féconde, plus ramassée aussi. La seconde donne une plus claire et plus précise vision des origines d'un individu. A dire vrai, les lois de l'hérédité, qui sont encore si mal connues d'ailleurs, demanderaient une combinaison des deux méthodes. Nos ancêtres directs ne sont pas les seuls qui aient pu avoir une part dans notre formation lointaine. Il y a des éléments de caractères, physiques ou psychologiques, qui paraissent avoir été hérités de quelque collatéral : « C'est la tante une telle, ou l'oncle un tel qui revit », dit-on familièrement...

Selon la méthode ascendante, M. J.-P. Zwicky (« Sammlung schweizerischer Ahnentafeln ». Sonderheft : *Schweizerische Heerführer*, Zürich 1940) a établi la généalogie du général Guisan, jusqu'au début du XVIIIme siècle. Le résultat de ce travail ne manque pas d'intérêt. Il montre combien le commandant en chef de notre armée a de fortes racines dans notre terroir vaudois, et aussi comment par d'autres de ses aïeux, il se rattache à des familles du pays neuchâtelois, de plusieurs cantons alémaniques, et aussi de descendants de réfugiés français ou d'habitants des bords du Main.

* * *

Fils et petit-fils de médecins, établis à Mézières, mais bourgeois d'Avenches, par une lignée d'ancêtres, le général Guisan appartient à cette antique cité. Souche d'artisans (Samuel-Louis, le bisaïeul, était serrurier ; Jérôme-Elie, le trisaïeul, était menuisier) et d'agriculteurs. Pendant deux siècles, les Guisan épousèrent des Aventiciennes, et l'on retrouve ainsi quantité de familles de l'endroit : des Blanchod (agriculteur — mestral — justicier), des Dessonaz (marchand drapier), des Petit, des Debossens, des Sauthier, des Marmet

(diacre), des Bosset, des Renaud (justicier), des Blanc (conseiller, justicier), des Doleires, des Inmoos (de Glaris, mais devenus bourgeois d'Avenches). Et comme un Blanchod alla prendre femme, en 1737, à Bevaix, voici des Ribaux (lieutenant de justice et capitaine des milices), des Monin, qui constituent un apport neuchâtelois.

Par son mariage avec Mlle Marguerite-Catherine-Sophie Mellet (d'Oron), le Dr Charles-Hector Guisan (Avenches 1812-Mézières 1869) s'alliait à une famille de pasteurs. Le père de Mlle Mellet occupa la cure de Mézières pendant 51 ans, le grand-père fut pasteur d'Echallens. L'arrière-grand-père fut, lui, militaire et assesseur baillival dans son bourg d'origine. Par le jeu des alliances, les Mellet étaient unis aux Schairer (président de commune — secrétaire de commune à Donatyre), aux Forney (un Forney fut pasteur d'Oron au XVIIIme siècle), aux Jan (assesseur baillival et banneret — secrétaire baillival, lieutenent de justice, curial et receveur de LL. EE. à Châtillens), aux de Miéville (lieutenant de justice et assesseur du Consistoire à Rossens), aux Destraz (assesseur baillival et lieutenant de justice à Châtillens), aux de Montet, aux Nicolier (hôte de la Maison de Ville et communier à Oleyres), aux Perraut (d'Avenches), aux Besançon (de Moudon).

Une ascendance paternelle, presque uniquement vaudoise, broyarde même.

* * *

L'ascendance maternelle (Bérengier) est plus complexe. Négociants à Vevey, mais de lointaine origine française, les Bérengier contractèrent mariage avec des familles de souches très diverses, soit autochtones, comme les Mange (châtelains à Rougemont), des Bovey et des Rossier (également de Rougemont), soit des descendants de réfugiés français, soit enfin alémaniques. Par les David, négociants à Lausanne, et venus du Dauphiné, ce sont d'autres familles originaires de la même province : les Ogiz (Ogiez), les Archinard, les de Albert ; et aussi de Felice (de Montelimar), des Decoppet (Suscévaz), des Matthey, des Collomb (Vevey), des Francfort (Vallorbe), des Chappuis (Cuarnens), des Grand (Vuillerens). Enfin, deux trisaïeules, Mme François-Louis Bérengier, née Magdalena Döttlinger et Mme Louis Ogiz, née Nanette Reinhart, ont toutes deux une ascendance alémanique. La première descendait des Döttlinger (avocat à Schwarzenbourg), des Rubin (médecin à Thoune), des Schwitzguebel (Gessenay), des Seiler (Aarau), des Fischer (Berne), des Imhof, des Frey, des Weber, des Schöni ; la seconde, d'une famille bien connue de commerçants de Winterthour, était apparentée aux Egloff (Thurgovie), aux Steiner et aux Sulzer (Winterthour), aux Gohl (Francfort s. M.).

* * *

Un tel tableau donne certes une vision étendue. Je ne dirai point qu'il soit complet. Pour qu'il le soit, il conviendrait de le compléter par ceux que pourraient fournir les généalogies de tant de familles citées. Plusieurs d'entre

elles, les David et les Reinhart, par exemple, ont été riches en personnalités remarquables ; d'autres aussi, comme les Mellet, qui ont eu si longtemps un goût prononcé pour la médecine et la théologie. Et n'oublions pas les Guisan eux-mêmes, qui dans la jurisprudence, la théologie, la médecine et l'armée, rendirent et rendent de si remarquables services. Ne suffit-il pas de rappeler dans le passé proche, le souvenir encore vivant de René Guisan dont la pensée et la personne eurent une influence profonde, ou plus anciennement encore, les mérites de l'hygiéniste Charles Guisan ou de son père le chevalier (frère de Jérôme-Elie) qui dessécha les marais de la Guyanne française, et dont jadis Charles Eynard a retracé l'utile et énergique existence?

Henri PERROCHON.

Configuration territoriale des châtellenies

de Lucens et de Villarzel

Au moyen âge et jusqu'en 1536 les deux châtellenies de Lucens et de Villarzel formaient au centre de la vallée de la Broye un territoire d'un seul tenant, appartenant au domaine temporel de l'évêché de Lausanne.

Défendu au nord par le château de Villarzel, au sud par celui de Lucens, ce territoire était entouré de toutes parts de terres dépendant directement ou indirectement de la maison de Savoie.

Chacune des Châtellenies constituait une communauté générale envoyant à la capitale des députés qui siégeaient aux Etats de l'Evêché et recevaient le serment de l'évêque à son entrée en charge ou celui du chapitre en cas de vacance (M. D. R. XXXV, 205 ; M. D. R. VII, 694 ; Miscellanea, p. 73, Bibl. cant.).

Conquis par les Bernois en 1536 comme la plus grande partie de l'Evêché, ce territoire fut rattaché au bailliage de Moudon